

## ANNEXE

# LUTTE CONTRE LE DOPAGE

En accord avec les directives du ministère chargé des sports, et conformément à la réglementation de la FCD, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la compétition.

Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place deux locaux nécessaires au contrôle antidopage (1 pour les féminines et 1 pour les hommes) et des équipes d'escortes.

### **IMPORTANT :**

Pour les mineurs, les parents ou responsables d'équipes devront impérativement remplir et être en possession du **formulaire d'autorisation parentale pour le prélèvement lors d'un contrôle anti-dopage** en cliquant sur le lien suivant :

[http://lafederationdefense.fr/wp-content/uploads/12\\_Annexe-Formulaire-autorisation-parentale-pour-prelevement-anti-dopage-sur-un-mineur-FCD.doc](http://lafederationdefense.fr/wp-content/uploads/12_Annexe-Formulaire-autorisation-parentale-pour-prelevement-anti-dopage-sur-un-mineur-FCD.doc))

qu'ils auront adressé au bureau activités sportives de la FCD.